

Le petit mot de la Présidente



NOS STATISTIQUES SUR 12 ANS

Depuis que nous nous occupons des hérissons **1105** ont été recueillis au SANCTUAIRE, **789** ont été réinsérés, ceux qui étaient trop handicapés pour être rendus à la vie sauvage ont terminé leur vie chez nous ou ont été placés dans des jardins d'accueil où des gens admirables leur offrent le gîte et le couvert

BILAN 2011



Pour l'année **2011** nous avons accueilli **77** hérissons 17 n'ont pas survécu, ce qui fait 78% de réussite

Nombre de hérissons sauvés à l'extérieur du sanctuaire (sur toute la France), 80 d'entre vous **interrogés** ont récupéré 979 hérissons, **197** sont décédés, 552 ont été réinsérés, les 230 autres sont cours de réinsertion c'est prodigieux, vous êtes formidables

Nombre de grandes affiches envoyées 50

Affiches moyennes 108

91 CD de notre diaporama ont été envoyés dans les écoles (conception Muriel et Florent, réalisation Mag)

QUELQUES PHOTOS D'UNE PARTIE NOS PETITS REFUGIES HOSPITALISES



Agra petite femelle victime d'une brute qui lui a broyé le museau d'un coup de pied elle est au sanctuaire depuis 2008



La coquine a pris la poudre d'escampette dans notre jardin pourtant clôturé, fort heureusement un voisin l'a retrouvée 2 mois après assez affaiblie. Elle va très bien à présent



Le Pountz petit hérisson avec des problèmes neurologiques importants





Petite hérissonne blessée par une tondeuse



Encore une pauvre petite mutilée par une débroussailluse qui na pas survécu



LES PETITS DISPARUS QUI RESIDAIENT EN PERMANENCE AU SANCTUAIRE



Sarruman, était le doyen des hérissons du sanctuaire. Il est arrivé en 2007, borgne avec la mâchoire broyée, il a subi de nombreuses interventions chirurgicales et a toujours été fort courageux, c'était un animal discret et tranquille. Il s'est éteint brusquement sans que nous ayons la moindre explication, une autopsie a révélé un cancer du foie. Il va beaucoup nous manquer et nous sommes très tristes pour ses parrains et marraines



NOS ACTIONS EN 2011

le 15 janvier, un de mes adhérents m'informe des nouvelles frasques de l'acteur Gérard DEPARDIEU, en effet, le 30 décembre 2010 cet individu se serait encore vanté sur M6 dans « le grand bêtisier » de consommer des hérissons et de narrer à l'antenne de façon vulgaire et cruelle le mode de préparation. J'ai donc écrit au responsable du service auditeurs de la chaîne, lui demandant de stipuler à l'antenne que le hérisson était un animal protégé et les sanctions encourues pour sa capture. AUCUNE REPONSE

Le 25 janvier, j'apprends que lors d'une émission de radio marocaine, sur DAILY MOTION il était stipulé qu'un professeur d'université anglaise offrait à ses étudiants des cours de cuisine pour préparer des civets d'écureuil et de hérissons, bien évidemment le statut de protection de l'espèce n'est toujours pas mentionné. J'ai donc écrit au responsable de l'antenne ABYA MEDIA 7 à CASABLANCA lui demandant de faire rapidement un erratum. J'ai fait le même courrier à la STE CERISE MEDIA de Tourcoing, ainsi qu'à l'hébergeur DAILY MOTION. AUCUNE REPONSE

le 1er février, Mlle Laetitia N de Chatel Guyon (63) m'informe qu'elle est témoin de «chasse aux hérissons par les gens du voyage», ces derniers vont même jusqu'à pénétrer en toute impunité dans une propriété privée. J'ai donc déposé plainte auprès du Procureur de la République de CLERMONT FERRAND, j'ai également informé le Préfet, la DREAL, l'ONCFS de PONT DU CHATEAU, le maire de CHATEL GUYON. J'ai reçu une réponse fort aimable du maire qui a été très actif, il a transmis mon courrier au Président de la communauté de commune qui gère les aires d'accueil des gens du voyage, au Président de l'association de gestion de l'habitat des gens du voyage et à la Police Municipale. Le Président de la communauté de commune m'a également assuré de sa vigilance au maintien du respect de la loi des espèces protégées, de la faune et de la flore en général.



le 18 mars, Mme Jocelyne K. (69) m'informe qu'elle a pourchassé des gitans qui se livraient à une capture de hérissons avec leur chien, Mme K a accepté de faire un témoignage écrit, j'ai donc déposé plainte auprès du Tribunal de Grande Instance de LYON, au préfet, au maire, à l'ONCFS de GIERES. Réponse de l'ONCFS qui nous assure de sa complète coopération.

le 15 avril, Sylvie (75) m'adresse un article du Midi libre dans lequel le quotidien fait la promo d'Yvan le Bolloc'h qui se vante de donner la recette du hérisson lors de ses spectacles, bien évidemment, comme d'habitude, le statut de protection de l'espèce n'est pas précisé. J'ai demandé au Rédacteur en Chef du Midi Libre un erratum. Sylvie, de son côté a également envoyé un mail au Journal qui a fait un erratum.

le 9 juin, je suis alertée qu'à ARRAS (62) un hérisson a été victime d'adolescents malfaisants qui se sont servis de lui comme ballon de foot, le pauvre animal a succombé à ses blessures. J'ai déposé plainte pour destruction d'espèce protégée auprès du Tribunal de Grande Instance d'Arras, de la DREAL de DUISANS, de l'ONCFS de Bergueneuse, du Préfet et de la mairie.

Le 23 juin, une de mes adhérentes m'informe que son voisin se livre à des actes de destruction sur les hérissons, étant donné qu'elle accepte de me faire un témoignage écrit, je dépose plainte auprès du Procureur de la République de MONTARGIS (45), au sous-préfet, à l'ONCFS de JARGEAU, de la DREAL DE ST CYR EN VAL ainsi qu'au Maire de MONGARGIS

Le 5 juillet, j'écris un courrier au maire d'Amiens lui demandant de faire respecter la réglementation sur sa commune en matière d'aire d'accueil des gens du voyage, car je constate qu'il y a de plus en plus d'implantation sauvage de cette communauté particulièrement dans des endroits où la faune sauvage trouve refuge. Réponse de ce dernier que les gitans sont installés sur un terrain privé, donc impossibilité d'intervenir.

Le 13 juillet, des adolescents ont torturé des hérissons sur la ville de Toulon (83) dans les jardins des lices, plusieurs petits cadavres ont été retrouvés déchiquetés par leurs bourreaux. J'ai donc déposé plainte auprès du Tribunal de Grande Instance de TOULON, du Préfet, de l'ONCFS de LEVAL, de la DREAL d'AIX EN PROVENCE, ainsi qu'à la mairie qui me répond je cite *«au delà du fait qu'il demeure difficile de veiller à ce qu'aucun individu, surtout la nuit, ne s'adonne à des actes répréhensibles de la plus extrême simplicité, je transmets votre courrier au directeur de la police municipale afin de redoubler de vigilance.* La SPA de Toulon a déposé plainte également ainsi que la LPO PACA

le 29 juillet, j'apprends qu'à Jonchery sur Vesles (51) trois adolescents ont brûlé vif un hérisson et s'apprêtaient à faire de même avec un chat, fort heureusement (pour le chat) un voisin est intervenu et a prévenu les gendarmes, les trois tortionnaires ont été identifiés, j'ai donc déposé plainte auprès du Tribunal de Grande Instance de REIMS, du préfet, de la DREAL, de l'ONCFS de LA VEUVE, et enfin le maire en lui demandant de veiller à ce que des actes de barbaries ne soient plus commis sur sa commune. j'ai également prévenu la fondation Bardot afin qu'elle se constitue partie civile à nos côtés. Réponse de la fondation qui va se constituer partie civile à nos côtés.

Le 25 Août, le journal l'Union rapporte qu'un mineur de 15ans a brûlé vif un hérisson à ST QUENTIN (02) dans la cité de Vermand, les fonctionnaires de police ont appréhendé le sadique qui a également blessé les policiers. J'ai donc déposé plainte auprès du Procureur de la République du Tribunal d'Instance de St Quentin, du sous-préfet, de la DREAM d'Amiens, de l'ONCFS de LAON ainsi que le maire de St Quentin l'invitant à multiplier les rondes dans cette cité tellement réputée! J'ai également prévenu la Fondation Bardot Réponse de la fondation qui va se constituer partie civile à nos côtés.

le 21 octobre, Chantal (02) m'informe d'un projet de la Mairie de CHATEAU THIERRY de murer des soubassements d'une école alors même qu'un grand nombre de hérissons et de chats ont trouvé refuge dans ses soubassements. J'ai donc écrit au maire lui demandant de faciliter l'accès aux bénévoles afin de délocaliser les hérissons. Merci à Chantal pour son implication car c'est elle qui coordonne l'action. Un appel à bénévoles a été lancé sur le site.

Le 7 novembre, Dany m'informe qu'un Gendarme, lors d'une perquisition dans un camp de gitans, a fait une macabre découverte, 8 cadavres de hérissons étaient prêts à être consommés, le gendarme a fait des photos et une procédure judiciaire a été instruite. J'ai déposé plainte auprès du Procureur de la République de la ROCHE SUR YON (85) la Fondation Bardot a été prévenue ainsi que le Ministère de l'Environnement. Un grand merci à la Brigade de gendarmerie de BOULIAC (33)

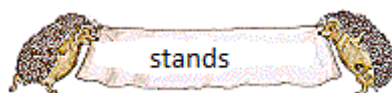
le 15 novembre, une personne d'Amiens m'informe avoir été témoin d'actes de cruauté sur un hérisson, l'animal a été brûlé par des adolescents, il a été emmené en urgence chez le vétérinaire qui n'a pu le sauver, j'ai donc déposé plainte auprès du Tribunal de Grande Instance d'Amiens, du Préfet, de l'ONCFS de DURY, de la DREAL ainsi qu'au Maire d'Amiens



Le 17 novembre, Sylvie me redirige l'article du « Bien Public » qui relate qu'un gardien de résidence universitaire de Dijon, lors d'une de ses rondes de nuit, a constaté qu'un étudiant capturait des hérissons pour les cuisiner ensuite dans sa chambre. J'ai donc déposé plainte auprès du Tribunal de Grande Instance de Dijon, du Préfet, de l'ONCFS, de la DREAL ainsi qu'auprès du Maire de DIJON.

Le 22 novembre, une de mes adhérentes (80) m'apporte un petit hérisson victime d'actes de cruauté, coup de pied dans le museau, hématome important sur le flanc, elle accepte de faire un témoignage. Cela s'est produit à deux reprises exactement dans le même secteur. Je dépose plainte pour la seconde fois en une semaine auprès du Tribunal de Grande Instance d'Amiens, du préfet, de l'ONCFS de Dury, de la DREAL ainsi qu'au Maire de Pont de Metz

Le 27 novembre un jeune homme du (73) me téléphone, il souhaite déposer plainte car il a été témoin d'une conversation où un individu demeurant à Aix les Bains se vantait de consommer des hérissons et se moquer éperdument qu'ils soient en voie d'extinction. J'ai donc, grâce à son mail et les précisions qui y étaient données, déposé plainte auprès du Tribunal de Grande Instance de Chambéry, au Préfet, à la DREAL, au maire d' AIX LES BAINS et prévenu l'ONCFS de GIERES (38)



PATRICK et moi n'avons hélas plus du tout le temps de tenir des stands, la gestion des animaux et les démarches administratives de l'association en plus de notre travail ne nous le permet plus. Aussi nous tenons particulièrement à remercier chaleureusement ceux d'entre nous qui spontanément nous demandent de la documentation pour tenir des stands de sensibilisation. VOUS ETES FORMIDABLES

LE SANCTUAIRE DES HERISSONS APPELLE TOUJOURS AU BOYCOTT DES SPECTACLES D'YVAN LE BOLLOCH. Merci à tous



SUITES DONNEES A NOS DIFFERENTES PLAINTES

Plainte contre destruction d'espèce protégée jugée le 20 Octobre 2010 au TGI de Bordeaux à propos d'une capture de hérissons par le gens du voyage le 29 février 2008. Le Sanctuaire était représenté par Maître DOUMERGUE qui nous défend gratuitement sur toutes les affaires jugées sur Bordeaux, un grand merci à elle pour son dévouement à la préservation de l'espèce. **Les gitans ont été déclarés coupables et ont eu une amende à payer**

La plainte déposée le 26 Mars 2010 pour destruction d'espèce protégée auprès du TGI d'Evry a fait l'objet d'un classement sans suite

la plainte déposée à la cour d'appel de Douai le 10 septembre 2010 a été classée sans suite car le coupable n'a pu être identifié et celle du 9 novembre 2010 au TGI de bordeaux également (tiers non identifiable)



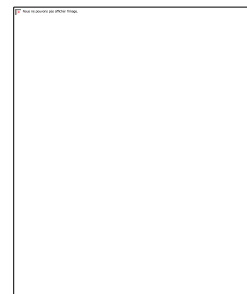
Sylvie a représenté notre association lors de la marche contre la vivisection organisée par la Fondation Bardot le 23 avril et contre la corrida

Statistiques alarmantes de Grande Bretagne

**en 1950 il y avait près de 30 millions de hérissons, en
en 1995 1,5 millions et aujourd'hui moins d'un million,
soit une perte de 95% pour l'espèce en 6 décennies**

LE SANCTUAIRE DANS LES MEDIAS

Le 15 mars Article sur le hérisson dans l'Ami des jardins
le 31 mars FRANCE 2 dans l'émission de Sophie DAVANT «c'est au programme »
le 24 avril sur France Inter
En avril Article dans Néo Planète
En mai rediffusion de l'émission C'est pas sorcier sur France 3
En juin Article de Josée Barnérias dans le journal La Montagne
Le 8 juillet Article du Courrier Picard
Le 24 août Article du Courrier Picard
Le 11 septembre France Inter « vivre avec les bêtes » émission animée par Elisabeth de
Fontenay et Allain Bougrain DUBOURG
En septembre Le Sanctuaire est cité dans « LE PETIT PATAPON » journal de la Ferme des
Animaux Sauvés de la Mort »
le 18 septembre Direct 8 Rediffusion dans «les Animaux de la 8 »
le 30 novembre Visite du CPIE
le 8 décembre Le sanctuaire est cité dans la chronique Planète animale de Marine Revenusso



**Merci à Volkswagen pour la pub mettant en vedette
nos petits amis. J'ai bien entendu adressé tous nos
remerciements au Directeur M. Jacques RIOVAL**



**Merci à Dany et aux bénévoles de BAGNEUX (92) qui se sont
mobilisés pour récupérer des hérissons avant le début des
travaux de réhabilitation
à CHATEAU THIERRY également (02) dans les écoles de la rue
des filoires où il était question de murer des soubassements des
bâtiments. Merci à MME DAVENNES et aux bénévoles**

**Dans un autre registre, nous avons été contacté par une
enseignante de Washington pour avoir des affiches et notre
diaporama ! Nous sommes très fiers de sensibiliser aussi loin !**



Le sanctuaire des Hérissons a apporté une aide financière à un refuge hérissons Polonais en grande difficulté.



--	--

Le sanctuaire cette année encore a participé au ramassage des batraciens dans notre région. Avec Patrick nous en avons sauvés 1004, j'ai envoyé un courrier au Préfet de la Somme lui demandant si, à l'instar de ce qui a été fait en

Haute Savoie, on pouvait fermer la route durant la migration des crapauds de 20h à 4h du matin. Le Préfet, sensibilisé à la cause animale a répondu favorablement à notre demande en redirigeant notre courrier à la DREAL qui m'a contacté pour étudier le problème. Merci au Préfet pour son soutien en faveur de la protection de la faune sauvage



Nous ne le redirons jamais assez, soyez extrêmement vigilants lorsque vous utilisez vos engins de débroussaillage, tondeuse ect. Cette pauvre créature n'a survécu que 2 mois à ses blessures malgré nos soins intensifs et sa volonté de vivre. Merci à Gilbert d'avoir fait 180kms pour nous l'apporter en urgence. Cette petite était le portrait tout craché de Mouty (notre petite mascotte)

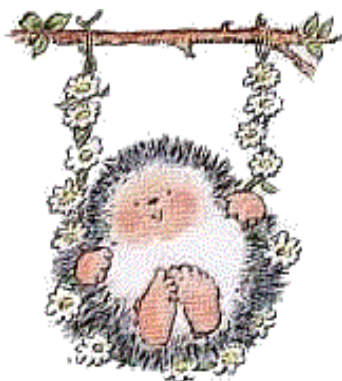


Pensez surtout à mettre des croquettes et de l'eau pour vos hérissons été comme hiver, (nos amis ont des phases de réveil pendant l'hibernation) et s'ils trouvent de la nourriture cela les aidera beaucoup



MERCI A ANITA, A CLAUDE BONNET,
FABRICE ROBIN, MICHEL CLAVARD,
JACQUES FANECHERE A LA FONDATION 30
MILLIONS D'AMIS A MADAME FERREN
POUR LEUR AIDE A LA REFECTION DE LA
SECONDE PARTIE DE LA TOITURE D'UN
ANCIEN BATIMENT QUI ABRITERA NOS PETITS
EN HIVER.

BILAN DES PARRAINAGES
pour la deuxième année une centaine environ, merci à tous les parrains et marraines



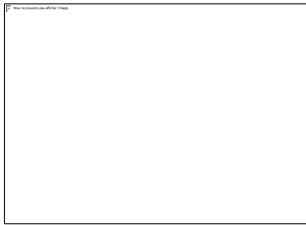
Enquête nationale de recensement des hérissons trouvés morts pour l'année 2011

le Sanctuaire des Hérissons a lancé en 2009 une enquête nationale de recensement des hérissons tués sur nos routes, vous avez été nombreux à participer et nous vous en remercions. Nous avons encore besoin de vous en 2012 car nous reconduisons cette action . Je vous rappelle que ces données vont au Ministère de l'environnement qui nous remercie chaque année de l'intérêt de ces données. Merci à Dany pour ce travail considérable

Nombre de décès enregistrés : 2145 - route : 2007 soit 93,57 % - raisons autres : 138 soit 6,43 %

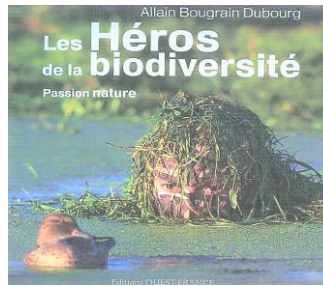
Classement des régions (toutes causes de décès confondues):

1. Alsace : 266 soit 12,40 %
2. Pays de la Loire : 258 soit 12,03 %
3. Ile de France : 248 soit 11,56 %

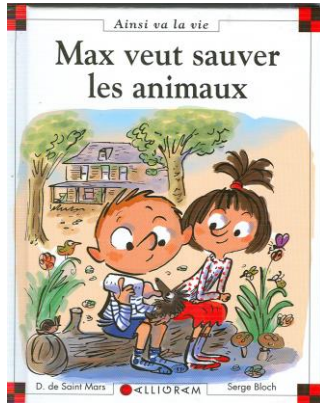


Cahier de vacances 2011 de Gaston le hérisson sur le lien ci-dessous

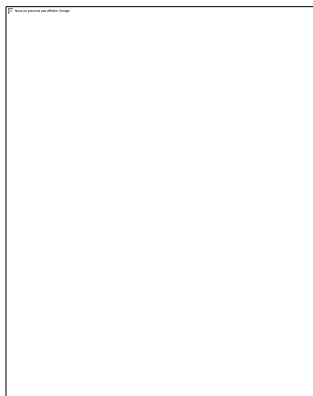
http://www.amazon.fr/gp/product/2363730070/ref=s9_simh_gw_p14_d0_i1?pf_rd_m=A1X6FK5RDHNB96&pf_rd_s=center-1&pf_rd_r=0VV2KQFGCKT84S3HY4YB&pf_rd_t=101&pf_rd_p=463375513&pf_rd_i=405320



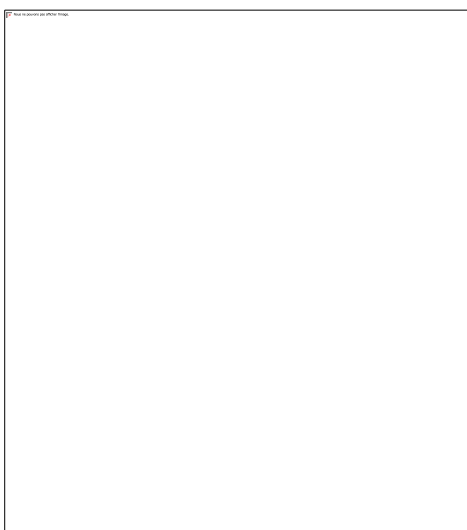
Monsieur Allain BOUGRAIN DUBOURG a publié son très bel ouvrage sur les « Héros de la Biodiversité » aux Editions Ouest France où figure également le reportage sur le Sanctuaire des Hérissons



Le dernier ouvrage de Dominique de Saint Mars intitulé « Max veut sauver les animaux » retrace la rencontre et le sauvetage d'un nos petits amis. Vous pouvez vous procurer cet excellent ouvrage à la FNAC



M.BENZ et MME BEAUVALLET ont rédigé un ouvrage « Histoires Insolites en Somme, le canton de Boves » où le sanctuaire est cité. Ce livre fort intéressant est disponible pour le prix de 15€ beauvallet.benz@noos.fr



Nadine COLOMBEL vous fait découvrir la vie de Friedrich le Hérisson, charmante histoire qui retrace les aventures mouvementées de FRIEDRICH un petit hérisson égaré. La première partie de ce livre "l'enfance de Friedrich" est téléchargeable gratuitement sur notre site internet, pour la suite des aventures de notre petit ami à piquants, il vous suffit de contacter Nadine COLOMBEL par mail friedricherisson@gmail.com
bonne lecture pour les petits et les grands!

URGENT!

QUE FAIRE SI VOUS ETES TEMOIN DE MALTRAITANCE SUR UN ANIMAL?



- Essayez de vous interposer suffit quelquefois à mettre en fuite les tortionnaires ; sinon appelez la police, faites des photos, relevez des numéros de véhicule, bref, tout ce qui peut permettre une identification.
- Portez plainte auprès de la gendarmerie ou déposez une main courante (faites nous parvenir les doubles). Nous déposerons à notre tour une plainte pour destruction ou actes de **cruauté sur espèce protégée**.

**LES CHOSES NE POURRONT EVOLUER QUE GRACE A VOUS.
NOUS COMPTONS SUR VOTRE AIDE ET VOUS
REMERCIONS AU NOM DE TOUS LES ANIMAUX VICTIMES D'ACTES DE BARBARIE**



Le Hérisson est un animal protégé / Loi N° 76-629 du 10 juillet 1976
Toute destruction d'espèce protégée ou enlèvement des nids, mutilation, capture, perturbation intentionnelle ou enlèvement d'animaux vivants ou morts, naturalisation, transport, colportage, utilisation, détention, mise en vente, vente ou achat est **passible de 6 mois d'emprisonnement et 9.000 € d'amende**.

Le 29 juillet le Bien Public fait la triste constatation suivante :

Le hérisson est le mammifère le plus souvent écrasé. A titre d'exemple, sur le trajet Saulieu- Saint-Brisson, soit 13 km de routes départementales, on a dénombré dix-huit hérissons tués en une année ! Comme le hérisson, victime du trafic routier, de nombreuses espèces peuvent être notées sur le carnet de terrain laissé dans la voiture.



**Nous avons appris le décès de Monsieur FERREN,
cette nouvelle nous a plongé dans la consternation,
nous présentons à son épouse, nos plus sincères
condoléances**



MME COLOMB, marraine de SARRUMAN nous a quittés également (peu après le décès de son filleul) nous présentons à sa famille et à sa fille MME COLOMB, nos plus sincères condoléances



Ne jamais garder en captivité un hérisson bien portant.



merci à Françoise pour son dessin

Merci à Grégoire pour la publicité faite sur son camion, c'est un travail magnifique



Le 8 décembre nous avons été conviés à participer au Séminaire en vue de l'élaboration du Schéma Régional de cohérence écologique. Nous espérons pouvoir apporter notre pierre à l'édifice de ce grand projet qu'est la Trame verte et bleue au sein de notre région. Merci aux représentants de l'Etat et du Conseil Régional de nous y associer

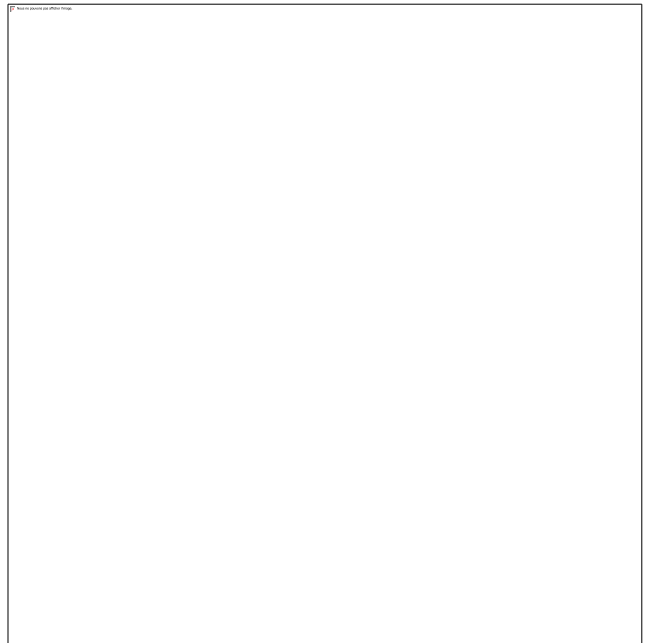


Merci à Dominique PAULTRE pour son gentil poème

Excellente initiative



Merci à Nicole, Anne, Josiane qui sont intervenues pour sauver des hérissons menacés par les bulldozers à ST MITRE LES REMPARTS



**Aux anonymes qui oeuvrent courageusement avec dynamisme afin être dans la cohérence écologique.
A ceux qui se mobilisent avec enthousiasme pour le bien-être animal.**

A ceux qui relèvent le défi au quotidien de s'impliquer à la sauvegarde et à la protection des espèces

Merci pour votre dévouement

Merveilleuse année 2012 A TOUS

